

**Avis d'arrêt des prises de jeu et résiliation du règlement du jeu de grattage de La Française des jeux accessible par internet dénommé « FRUITY BOOSTER »**

**Article 1**

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage dénommé « FRUITY BOOSTER », pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « FRUITY BOOSTER » fait le 22 novembre 2023, sont arrêtées en principe dans la journée du lundi 22 juillet 2024. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site [www.fdj.fr](http://www.fdj.fr).

Par conséquent, le règlement du jeu « FRUITY BOOSTER » fait le 22 novembre 2023 est résilié à compter du lendemain de l'arrêt des prises de jeu.

Fait le 18 juillet 2024,

Par délégation de la Présidente directrice  
générale de La Française des jeux

Charles Lantieri